

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE MONT-SAXONNEX

ARRETE DU MAIRE n°2026-18

Portant tableau annuel d'avancement de grade – Année 2026

LE MAIRE DE MONT-SAXONNEX

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L522-24 et L522-26 ;

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 23 novembre 2023 relatif aux lignes directrices de gestion des ressources humaines,

Vu l'arrêté du 11 décembre 2023 fixant les lignes directrices de gestion des ressources humaines,

ARRETE

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux est fixé comme suit au titre de l'année 2026 :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Date de nomination	Numéro d'ordre
Mme BARBIER Claudie	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	01/01/2026	1
Mme BASTIAN Celine	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	01/01/2026	2
Mme SIMOND Valérie	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	01/01/2026	3

Total promouvables : 3

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 3

Total promus : 3

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 3

Article 2 : Recours

Le Maire informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Exécution

La secrétaire de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Président du Centre de Gestion de Haute-Savoie pour publicité et affiché sur le site internet de la mairie.

Fait à Mont-Saxonnex, le 02 mars 2026.



Frédéric CAUL-FUTY,

Maire de Mont-Saxonnex